

# FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE ET DE LA CSSCT

5jours

## Objectifs

- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement
- Connaître les moyens d'action
- Identifier les attributions

## Public

Élus du CSE

## Pré-requis

Aucun

## Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

## Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

## Durée

5 jours soit 35 heures

## Intervenant

Juriste en droit social

## Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

## Tarif

Intra : 1 590 € nets / jour / groupe  
( + frais pour la province en présentiel )  
Inter : 390 € nets / jour / personne  
Inter Visio : 390 € nets / jour / personne

## Financement

Financement par la direction

## Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

## Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.  
Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyée à l'issue de la formation

## Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

## Programme :

### Jour 1 :

Présentation  
Attributions du CSE en matière de SSCT  
Moyens du CSE en matière de SSCT

### Jour 2 :

L'inaptitude  
Les accidents du travail et les maladies professionnelles  
Les responsabilités

### Jour 3 :

La prévention  
Les différents risques (TMS, bruit, risques routiers)  
Focus RPS (risques psychosociaux)

### Jour 4 :

L'enquête après accident (arbre des causes)  
Les obligations documentaires  
DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)  
PAPRIPACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)

### Jour 5 :

Les inspections du CSE  
Les pénibilités  
La sous-traitance/co-traitance  
Le débriefing